

Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2020

(Public Disclosure)





TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE	4
A. ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE	5
Stratégie et objectifs – Axes stratégiques Principaux segments d'activité	
3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances	
B. RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE	10
1. Informations sur les résultats de l'entreprise	10
C. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES	16
1. Conseil d'administration	
2. Direction	
3. Gestion des risques et système de contrôle interne	
D. PROFIL DE RISQUES	22
E. EVALUATION	24
1. Principes généraux d'évaluation	24
2. Evaluation proche du marché des actifs	24
Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements	26
F. GESTION DU CAPITAL	29
Principes et objectifs de la gestion du capital	29
2. Fonds propres	29
G. SOLVABILITÉ	30
1. Résultats principaux du SST	
Définitions Evolution globale du SST	
5. Evolution globale du 551	31
ANNEXES	33

Ce rapport a été approuvé par le Comité de direction le 13 avril 2021 et par le Conseil d'administration le 27 avril 2021. Information aux lecteurs : tous les chiffres mentionnés dans ce rapport sont arrondis individuellement.

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après « Vaudoise Générale ») au 31 décembre 2020 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/2 « Publication – assureurs (public disclosure) ». Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après.

A l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.

Activités de l'entreprise

Vaudoise Générale est une filiale détenue à 100 % par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après « Groupe » ou « la Vaudoise »). A ce titre, la société bénéfice de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe.

L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurances non-vie.

Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève à CHF 74,6 millions pour l'exercice 2020. Les primes émises progressent de 1,7 % à CHF 945,2 millions. Les assurances de Patrimoine évoluent de 1,6 % alors que les assurances de Personnes progressent de 1,9 %. Le rendement comptable net des placements est de 2,0 %.

Gouvernance et gestion des risques

Les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques, ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué précédemment, celui-ci intègre depuis 2016 les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Générale sont les risques d'assurance et les risques de marché, inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Evaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et avec l'objectif de respecter les exigences SST. Durant l'exercice 2020 et sur décision du Conseil d'administration du 17 mars 2020, la société a distribué un dividende de CHF 48 millions et a de nouveau doté le fonds de redistribution des excédents nonvie de CHF 32 millions dans un but de redistribution dès le 1er juillet 2020 à ses fidèles clients.

Vaudoise Générale ne recourt pas au marché des capitaux et ne dispose pas de financement d'autres sociétés du Groupe (excepté CHF 13 millions de mandat de gestion pour Vaudoise Assurances Holding SA à fin 2020).

Solvabilité

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2021.

Le taux très confortable de solvabilité SST 2021, calculé sur la base des données au 31 décembre 2020, est de 346 % au 1er janvier 2021. Le rapport SST annuel a été approuvé par les organes de direction de la société et transmis à la FINMA en respect de la circulaire dédiée.

A. Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques

Chaque année, le Conseil d'administration et la Direction se réunissent durant deux journées en septembre pour passer en revue la stratégie d'entreprise et la faire évoluer afin de tenir compte des besoins du marché et de nos différentes parties prenantes. Ces réflexions annuelles sont soutenues par nos valeurs d'entreprise, Fiables, Proches et Humains. Elles décrivent avec authenticité l'ADN de la Vaudoise, compagnie d'assurances suisse aux racines mutualistes. Notre guide, celui qui indique notre voie, est notre client. Notre vision d'entreprise : être numéro 1 de la satisfaction client. En 2020, Jean-Daniel Laffely, nouveau directeur général, et son équipe de Direction, ont proposé une stratégie en quatre ambitions qui marquent la continuité en tenant compte des défis rencontrés par le marché de l'assurance en Suisse :

1.1. « Un modèle mutualiste original et différenciant, pilier de notre pérennité et porteur d'une forte image de marque »

Vaudoise Générale est la société active dans le domaine de l'assurance non-vie du Groupe. Elle appartient à 100 % à Vaudoise Assurances Holding SA qui, elle-même, est détenue à 67,6 % du capital-actions et 91,2 % des droits de vote par MutuelleVaudoise, Société Coopérative. Le solde du capital actions et des droits de vote est coté à la Bourse suisse. Vaudoise Générale, qui a fêté en 2020 les 125 ans de Mutuelle Vaudoise, sa société-mère, veut tirer parti de son identité pour proposer une offre originale à ses clients et donner vie à ses racines mutualistes au travers d'une approche humaine et personnalisée de son activité d'assureur. Cela se traduit dans les relations qu'elle entretient avec ses parties prenantes – qui lui ont notamment valu d'être sacrée numéro 1 de la satisfaction client par Comparis pour les produits RC/Ménage et Véhicules à moteur en 2020 – ainsi que par la redistribution d'une partie de ses excédents non-vie à ses assurés. Ainsi, en 2020 et 2021, les clients titulaires d'une assurance Véhicules à moteur auprès de la Vaudoise se sont vu rétrocéder 10 % de leur prime annuelle. En 2021 et 2022, les assurés dans les branches RC/Ménage et Choses bénéficieront d'un rabais de prime de 20 %. Depuis 2011, Vaudoise Générale a ainsi redistribué près de CHF 260 millions à ses clients.

Pour assurer sa pérennité, Vaudoise Générale maintient par ailleurs une politique de renforcement de ses fonds propres. En ligne avec nos valeurs mutualistes, cette stratégie implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes.

Un chapitre consacré à la stratégie de durabilité de la Vaudoise figure en pages 26 à 40 du rapport annuel du Groupe. Il a pour vocation de présenter le cadre stratégique de durabilité, élaboré en 2020 et fortement ancré dans la stratégie même du Groupe, dont la Vaudoise souhaite se doter pour l'avenir. Un premier rapport de durabilité répondant aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) est prévu en 2022.

1.2. « Un positionnement d'assureur généraliste accompagnant ses clients dans la durée et dans tous leurs besoins tout en assurant une rentabilité de long terme »

Vaudoise Générale, qui veut être un assureur offrant des solutions à 360°, intervient en principe en qualité de porteur de risques dans la majorité des branches d'assurances et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assistance (Europ Assistance), la protection juridique (Orion), l'assurance maladie (Groupe Mutuel), l'assurance transports (TSM) et l'assurance des objets d'art (Uniqa). Par sa marque propre Animalia, elle propose en outre depuis 2016 une assurance maladie et accidents pour les chats et les chiens.

Le développement de la société passe également par des collaborations de distribution avec des partenaires assureurs. Ainsi, Swiss Life propose désormais des produits RC/Ménage et Véhicules à moteur de la Vaudoise, alors que le Groupe Mutuel propose un produit RC/Ménage dont la Vaudoise est porteuse de risques.

Pour accompagner le développement du Groupe, la Vaudoise souhaite assurer sa solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes. La Compagnie poursuit une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de la situation financière du Groupe Vaudoise Assurances. Cette politique permet de réaliser des rendements de placement attractifs tout en limitant les risques liés à cette activité, notamment au moyen d'une large diversification par classe d'actifs, pays et secteurs, ainsi que par le biais de couvertures sur les actions et les monnaies étrangères.

1.3. « Un modèle de distribution centré sur l'humain, visant l'excellence omnicanale au service de la satisfaction de nos clients »

Du point de vue externe, Vaudoise Générale entend renforcer davantage son orientation client en combinant des méthodes de distribution classiques aux nouvelles technologies. La proximité doit s'en trouver augmentée. La Vaudoise s'inscrit clairement dans une démarche de distribution omnicanale qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres – ces canaux n'étant pas concurrents mais complémentaires.

Le but est d'être là où est le client à chaque moment de son « expérience ». Ainsi, selon sa situation et ses besoins, il sollicite le conseil à valeur ajoutée d'un collaborateur de la Compagnie, celui d'un intermédiaire indépendant, d'un partenaire de distribution ou se rend sur notre site internet. Toutefois, le premier ambassadeur de la Vaudoise reste le conseiller. La démarche e-commerce soutiendra la distribution des agences. Chaque client conservera toujours un lien avec une agence ainsi qu'un conseiller et pourra à tout moment passer de son écran à son téléphone ou en agence.

L'année 2018 a été marquée par la création d'un nouveau département IT & Transformation digitale. Cette unité, en collaboration très étroite avec les différents métiers qui composent la Vaudoise, est chargée de mener à bien la mue digitale nécessaire afin de répondre aux futurs besoins de nos clients dans le cadre de la distribution omnicanale. Sur la base de la réalisation de parcours clients et de plusieurs audits internes demandés par la Direction, les programmes prioritaires de transformation digitale ont été identifiés et lancés en 2019. En 2020, la Vaudoise a lancé une nouvelle plateforme d'e-commerce Véhicules à moteur et retravaillé son portail destiné à ses collaborateurs.

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect.

Sacrée meilleur employeur dans la catégorie Banques et Assurances par le magazine Bilan en 2020, la Vaudoise place le collaborateur au centre de ses préoccupations. Premier ambassadeur de la marque, chaque collaborateur satisfait constitue un facteur clé de succès de l'entreprise. Une évaluation interne très complète est menée tous les trois ans.

Le département des Ressources humaines a pour mission première d'accompagner le quotidien des collaboratrices et des collaborateurs de la société et les phases de changement en application du programme We Act for Vaudoise Evolution (WAVE).

Une deuxième mission vise à renforcer la marque employeur et à attirer des talents. Dans ce contexte, la Vaudoise tisse de nombreux liens avec les hautes écoles et forme plus de 100 apprenants par année.

Le développement de notre capital humain est également une préoccupation de premier ordre. Pour ce faire, un comité de formation interdépartemental a été constitué afin de s'assurer que les besoins en formation des différents métiers soient couverts. Le management favorise par ailleurs toutes les mesures utiles afin de favoriser « l'empowerment » des collaboratrices et des collaborateurs. Un programme de mentoring a notamment été mis sur pied pour les jeunes talents.

La Vaudoise est par ailleurs la première compagnie d'assurance privée certifiée Equal-Salary depuis trois ans. Le rapport sur la durabilité décrit de manière plus complète les engagements de la Vaudoise en termes d'égalité et de mixité.

1.4. « Un assureur national avec un ancrage territorial fort dans le canton de Vaud, la vocation d'accélérer son développement en Suisse romande, en Suisse alémanique et au Tessin »

Vaudoise Générale priorise une croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillers auprès des particuliers et des PME.

Le portefeuille de cette région progresse de manière positive, tant du point de vue des affaires générées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présente dans certaines régions, la Vaudoise doit encore progresser de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement est prioritaire.

Le réseau de vente de la Vaudoise vise à gagner en efficacité sans perdre de sa proximité. Il comprend quelque 113 points de vente, réunis en 27 agences générales, organisés en trois régions de marché. Les agences fonctionnent en réseau afin de servir nos clients le plus efficacement possible.

Afin de tenir compte des besoins du courtage, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich (Dübendorf) et Lugano, sont les interlocuteurs des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 70 % des primes sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités. En phase avec la politique de proximité de la Vaudoise, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers locaux et régionaux. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des points de vente.

Cette stratégie, qui conjugue continuité et ouverture sur les enjeux du futur, doit permettre à la Vaudoise de faire vivre de manière responsable son crédo Heureux. Ensemble.

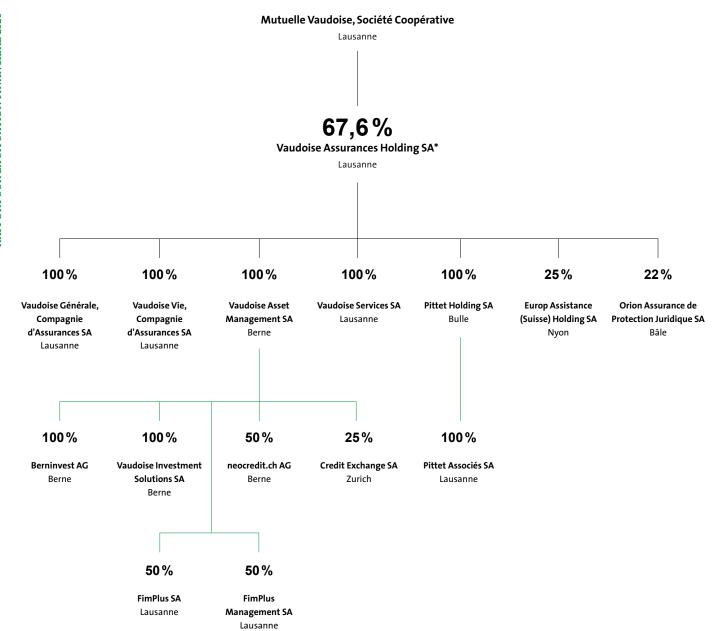
2. Principaux segments d'activité

2.1. Assurances de Patrimoine

Les affaires Patrimoine comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale (RC) et Choses. Elles se développent de manière réjouissante avec une croissance de l'ordre de 1,6%.

2.2. Assurances de Personnes non-vie

Le domaine des assurances de Personnes non-vie est devenu au fil du temps un contributeur important au volume d'affaires de la société, avec une croissance de l'ordre de 1,9 %. Il regroupe la branche Perte de gain maladie collective (PGM), ainsi que les branches Assurances collectives accidents obligatoire (LAA) et facultative (CLAA).



^{*} Vaudoise Assurances Holding SA, dont le Siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange, dans le segment « Local Caps » (symbole VAHN – N° de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

3.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6 % du capital et 91,2 % des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2020 atteint CHF 1'388'555'625.—.

La société détient en direct cinq filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Pittet Holding SA et Vaudoise Services SA. Les statuts de la société Brokervalor SA, société sans activité opérationnelle, ont été modifiés en 2020. Le nom et le but de la société ont changé. La société est devenue Vaudoise Services SA. Cette dernière abrite désormais les activités complémentaires du Groupe, non soumises à la surveillance de la FINMA. Vaudoise Assurances Holding SA détient également deux sociétés sous contrôle conjoint, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Vaudoise Assurances Holding SA détient donc la totalité du capital-actions de Vaudoise Générale.

La gestion des processus et des ressources est, dans de nombreux domaines, effectuée dans une vision groupe et non de société individuelle. A ce titre, Vaudoise Générale et sa sœur Vaudoise Vie, qui sont les deux sociétés d'assurances du Groupe, emploient une part prépondérante des employés du Groupe. Dans le même objectif d'optimisation, plusieurs sociétés du Groupe bénéficient de prêts ou d'emprunts. Ceux-ci sont toutefois toujours octroyés à des conditions respectant les règles fiscales et légales en vigueur.

3.2. Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Générale et des principales sociétés du Groupe est la société Ernst & Young SA à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis l'exercice comptable 2019.

L'organe de révision rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes à l'Assemblée générale, recommande leur approbation et s'assure de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

L'Assemblée générale de Vaudoise Générale du 17 mars 2020 a décidé d'attribuer le mandat d'organe de révision à la société Ernst & Young SA pour l'exercice 2020.

B. Résultats de l'entreprise

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les éléments chiffrés se rapportant aux commentaires ci-dessous sont présentés en détail en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie ».

Les primes 2020 sont en croissance de 1,7%. Le résultat 2020 de Vaudoise Générale s'élève à CHF 74,6 millions. Ce résultat s'explique principalement par un volume de primes en hausse et par une charge de sinistres maîtrisée.

Compte de résultat en millions de CHF

- Compte de l'esuitat en minions de en		
	2020	2019
Primes brutes	955,6	940,0
Primes brutes cédées aux réassureurs	-35,7	-41,6
Primes pour propre compte	920,0	898,4
Variation des reports de primes	-1,0	-1,2
Variation des reports de primes : part des réassureurs	-0,9	0,1
Primes acquises pour propre compte	918,1	897,3
Autres produits de l'activité d'assurance	0,7	0,6
Total des produits de l'activité technique d'assurance	918,8	897,9
Charges des sinistres: montants payés bruts	-641,9	-645,0
Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs	19,6	18,7
Variation des provisions techniques	11,1	8,8
Variation des provisions techniques: part des réassureurs	-3,3	0,7
Charges de sinistres pour propre compte	-614,4	-616,9
Frais d'acquisition et de gestion	-235,0	-238,1
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	3,9	5,6
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-231,1	-232,5
Autres charges techniques pour propre compte	-19,1	-20,6
Total des charges de l'activité technique	-864,5	-870,0
Résultat d'exploitation	54,3	27,9
Produits des placements	288,7	187,0
Charges financières et frais de gestion des placements	-232,7	-119,1
Résultat des placements	55,9	67,9
Autres produits financiers	1,8	2,5
Autres charges financières	-4,0	-5,3
Résultat sur les autres éléments financiers	-2,2	-2,8
Résultat opérationnel	108,0	92,9
Autres produits	2,9	12,0
Autres charges	-26,8	-17,8
Bénéfice avant impôts	84,1	87,1
Impôts directs	-9,5	-6,5
Bénéfice	74,6	80,6

1.1. Commentaires sur les résultats d'assurances

1.1.1. Assurances de Patrimoine

Avec une croissance de l'ordre de 1,6 %, supérieure à celle du marché suisse, le domaine des affaires Patrimoine, qui comprend les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale et Choses, poursuit son développement de manière réjouissante malgré une forte concurrence dans tous les segments. Avec près de CHF 580 millions de francs de primes émises, les assurances Patrimoine représentent plus de 60 % des primes de Vaudoise Générale.

La croissance n'est pas identique dans tous les segments. Les assurances de Choses présentent une progression très réjouissante de l'ordre de 4,0 % et la branche Responsabilité civile générale reste positive avec une croissance de 2,1 %. Dans un marché très dynamique, les assurances Véhicules à moteur présentent une croissance de 0,5 %, toujours supérieure à celle du marché suisse.

Les partenariats mis en œuvre il y a quelques années portent leurs fruits, en particulier celui avec Swiss Life pour la distribution des produits Véhicules à moteur, RC et Choses et celui avec le Groupe Mutuel pour les produits RC et Choses destiné aux clients privés. Les perspectives de croissance sont réjouissantes.

La charge de sinistres 2020, malgré une année marquée par le Covid-19, demeure dans la lignée de l'exercice précédent et se situe à un bon niveau en dépit de quelques cas très importants dans les branches Choses/Incendie, RC générale et RC Véhicules à moteur. Certains segments ou domaines, notamment les grands comptes, font toujours l'objet d'un suivi très attentif. Des mesures ponctuelles sont prises afin de maintenir un niveau de rentabilité satisfaisant.

Dans le domaine des Entreprises, branches Choses & RC Entreprises, notre ligne Business One a encore été complétée pour couvrir de nouveaux segments.

En synthèse, le résultat 2020 des assurances Patrimoine peut être qualifié de bon, malgré le contexte très particulier causé par la pandémie de Covid-19.

1.1.1.1. Assurances Véhicules à moteur

Le marché continue sur une dynamique de compétitivité forte et le recul amorcé depuis quelques années se confirme en 2020. Dans ce contexte de vive concurrence, nous continuons à développer notre part de marché avec une croissance toutefois en retrait par rapport à ces dernières années.

Le bilan net (affaires nouvelles – annulations) est très positif et a progressé de 23 % par rapport à l'année dernière. Notre offre pour les jeunes conducteurs continue à se développer, portée principalement par l'intérêt croissant pour notre solution d'assurance télématique Avenue Smart qui vise à récompenser les conducteurs les plus prudents.

Sur un plan météorologique, la période estivale a été calme. Sur l'ensemble de l'année, nous notons un recul des sinistres dû notamment aux mesures de semi-confinement qui étaient en vigueur au printemps. À la suite du déconfinement, la fréquence de sinistres est toutefois revenue rapidement au niveau de l'année précédente.

1.1.1.2. Assurances Responsabilité civile générale

Le résultat global en assurance Responsabilité civile a encore augmenté cette année pour arriver à une croissance de notre volume de primes de 2,1%.

Cette bonne performance a été réalisée tant dans le segment des affaires entreprises que dans les affaires privées. Ce résultat est d'autant plus réjouissant que le marché, dans le domaine des entreprises, reste sous pression avec des primes à la baisse. Nos partenaires Swiss Life et le Groupe Mutuel ont, avec la vente et la distribution de nos produits, contribué à la progression de ces affaires.

Notre solution Responsabilité civile pour les entreprises de notre gamme de produits Business One reste bien positionnée sur ce segment de marché et continue à répondre aux attentes des clients et des partenaires.

En ce qui concerne le nombre de sinistres, nous avons enregistré un léger recul des cas, avec pour résultat le maintien du ratio combiné à un niveau très favorable.

1.1.1.3. Assurances Choses

En assurances Choses (incendie, dommages naturels et autres dommages aux biens), nous avons réussi cette année à améliorer l'excellent résultat de l'année passée avec une croissance de près de 4,0 %.

Nos solutions d'assurances pour les bâtiments Building et pour les ménages Home in One contribuent fortement à ce remarquable résultat dans ce domaine et continuent à répondre aux attentes de notre clientèle et de nos partenaires. Comme par le passé, ces derniers, notamment Swiss Life et le Groupe Mutuel, sont également au rendez-vous pour soutenir cette belle croissance.

Pour notre clientèle des entreprises, notre gamme de produits Business One, et spécifiquement l'assurance inventaire du commerce, nous permettent de conserver une croissance notable également dans ce segment.

En ce qui concerne la sinistralité, nous avons constaté un recul des cas de prestations cette année. Toutefois, la charge globale reste comparable à celle de l'année précédente en raison de quelques cas importants.

1.1.1.4. Assurances pour chiens et chats Animalia

Après avoir racheté, en 2016, la société Animalia SA avec son portefeuille de plus de 24'000 risques, la Vaudoise a considérablement renforcé le service à la clientèle grâce à des délais de traitement des factures vétérinaires toujours plus courts, une plateforme téléphonique toujours plus disponible et des outils de demande de remboursement plus modernes (application Android/iOS de scan et d'envoi des factures).

La Vaudoise a aussi amélioré son offre en proposant une couverture des maladies héréditaires et congénitales, une couverture étendue des maladies chroniques et des contrats désormais d'une durée d'un an (au lieu de trois). Mi-2020, Animalia a procédé à un rebranding et à une refonte de son site Internet afin de mieux répondre aux attentes des clients. « Il est tout pour vous. On fait tout pour lui » devient le nouvel engagement d'Animalia.

En 2020, Animalia affiche toujours une croissance de 19,6 % de son portefeuille et consolide ainsi sa position de leader dans l'assurance maladie et accidents pour chiens et chats en Suisse. Les perspectives de développement sont toujours aussi réjouissantes, tant sur le plan commercial que sur celui des services à la clientèle.

1.1.2. Assurances de Personnes non-vie

Les assurances de Personnes non-vie sont en croissance, cependant moindre que pour les deux exercices précédents. Les efforts commencent à porter leurs fruits en assurances Accidents et Maladie malgré le contexte difficile. Une approche prudentielle est préconisée en 2021, compte tenu des effets retard attendus à la suite de la pandémie de Covid-19. La Vaudoise et l'ensemble de ses collaborateurs seront en 2021 aux côtés de nos clients pour les accompagner dans ce contexte particulier.

La croissance des affaires en assurances de Personnes non-vie est de 1,9 %. Cette augmentation est moins forte que celle observée lors des deux exercices précédents, notamment en raison des mesures sanitaires qui ont restreint les interactions avec nos prospects. Les branches Maladie (+2,6 %), Assurances accidents obligatoire (LAA) et complémentaire (CLAA) (+1,0 %) ont connu des croissances analogues.

1.1.2.1. Perte de gain maladie (PGM)

La branche d'assurance Perte de gain maladie fait toujours l'objet d'une attention particulière compte tenu de la sinistralité importante sur un marché suisse qui a encore vu une société d'assurance renoncer à proposer cette couverture. Les politiques de souscription et de renouvellement définies et revues chaque année tiennent compte en sus des impacts du Covid-19.

Les conditions précaires sur le marché du travail ainsi que les périodes de difficultés économiques sont des facteurs entraînant par expérience une flambée des coûts en Perte de gain. Une possible augmentation notable des maladies psychologiques sera déterminante pour les années à venir pour la branche Perte de gain maladie car ces cas sont susceptibles d'entraîner des incapacités de travail beaucoup plus longues que la moyenne.

1.1.2.2. Assurances accidents obligatoire (LAA) et complémentaire (CLAA)

Le semi-confinement du printemps 2020, ainsi que les autres mesures qui ont été prises pour contenir la pandémie, ont conduit à une diminution du nombre de sinistres Accidents (baisse de la mobilité, recommandations de télétravail, chômage partiel et activités sportives limitées). A contrario, les maladies professionnelles prises en charge par la LAA pour le personnel hospitalier en raison du Covid-19 ont connu une fréquence en augmentation d'un facteur quatorze pour des coûts quintuplés. Le coronavirus a entraîné également une augmentation des coûts directs (maladies infectieuses quadruplées en fréquence et en coûts pour les indemnités journalières) et indirects (impacts psychologiques).

Dans le segment LAA, la Vaudoise dispose des réserves nécessaires à l'abaissement du taux technique au 1^{er} janvier 2022.

1.2. Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Générale se monte à fin décembre 2020 à CHF 2,9 milliards. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

La stratégie d'investissement du capital regroupe d'une part des actifs liés dont la gestion respecte en permanence les règles et directives établies par la FINMA et d'autre part des actifs libres. La gestion de l'ensemble des actifs est effectuée strictement en respect du cadre législatif en vigueur.

La politique de placement du Groupe poursuit les principes et objectifs suivants :

- sécurité: les placements doivent être ainsi choisis afin que la sécurité sur le plan économique (maintien de la valeur du capital ou de la fortune) et sur le plan juridique (disponibilité et aliénabilité des placements) soit assurée, ce qui signifie que les droits des assurés doivent être garantis en tout temps;
- rentabilité: les placements doivent être rentables et procurer un rendement durable;
- diversification: les placements doivent atteindre un degré de diversification suffisant et approprié;
- liquidité: les placements doivent être choisis afin que le besoin prévisible de liquidités de l'entreprise d'assurance soit garanti en tout temps;
- congruence : les placements sont gérés de manière à assurer une congruence optimisée entre les actifs et les passifs permettant d'assurer un niveau de risque adéquat.

1.2.1. Résultats des placements par catégories d'actifs

Vaudoise Générale (2020)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Partici- pations	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypo- thèques	Actions	Autres placements	Total
Produits des placements	39,0	-	44,0	1,1	3,5	24,3	112,8	224,7
Charges financières et frais de gestion des placements	-18,5	-	-15,8	-	-0,4	-18,4	-106,6	-159,7
Autres produits des placements (change)	0,0	-	30,9	-	-	-	33,1	64,0
Autres charges des placements (change)	-0,0	-	-42,1	-	-	-0,2	-30,8	-73,0
Résultat financier	20,5	0,0	17,0	1,1	3,1	5,7	8,5	55,9

Vaudoise Générale (2019)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Partici- pations	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypo- thèques	Actions	Autres placements	Total
Produits des placements	45,0	-	52,3	6,4	4,9	8,8	41,6	159,1
Charges financières et frais de gestion des placements	-18,6	-	-13,2	-0,0	0,0	-3,0	-34,5	-69,3
Autres produits des placements (change)	-	-	19,4	-	-	-	8,5	28,0
Autres charges des placements (change)	-	-	-33,4	-	-	-	-16,4	-49,8
Résultat financier	26,4	0,0	25,1	6,4	4,9	5,8	-0,8	67,9

1.2.2. Immobilier

L'attractivité de tels placements est restée intacte en 2020 dans un contexte toujours marqué par le niveau très faible des taux d'intérêt. L'importante activité de construction induite continue de provoquer une offre de logements plus importante que la demande générant une augmentation du taux de vacance sur le marché du logement locatif helvétique. Selon l'Office fédéral de la statistique, 78'830 logements étaient inoccupés en Suisse à fin 2020 soit 2,77% de taux de vacance moyen pour les logements locatifs (2019:75'323 logements inoccupés pour un taux de vacance de 2,64%).

Dans ce contexte, la Vaudoise a confirmé sa stratégie de placement immobilier « Core », privilégiant la bonne qualité des situations macro et micro des objets, les bons standards de construction et le juste niveau des loyers proposés pour atteindre les rendements espérés avec un risque adapté. Dans tous nos projets de rénovation ou de densification sur immeubles de notre parc immobilier, une attention est notamment portée à l'amélioration du confort pour les habitants et de l'efficience énergétique.

Une gestion active du portefeuille en rapport avec la stratégie immobilière poursuivie a permis l'identification et la mise en vente en 2020 de 3 immeubles de Vaudoise Générale pour un montant de CHF 27,5 millions.

En 2020, Vaudoise Générale a livré 141 appartements neufs à Lausanne Fiches Nord et à Lausen Weidmatt.

Concernant les rénovations - densifications, l'année 2020 s'est concrétisée par la livraison de 2 projets à Lausanne au chemin de Primerose et Zürich Sumatrastrasse qui ont permis de valoriser de manière significative les immeubles et ont offert 49 logements totalement rénovés sur le marché. Un permis de construire a été d'autre part demandé pour les projets de Lausanne à l'Avenue Tissot et de Lucerne à la Hirschmattstrasse dont les chantiers devraient démarrer en 2022. Enfin, les projets de développement des opérations de Lausanne au Chemin des Sauges et Zürich à la Geibelstrasse ont été lancés.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Générale atteint CHF 546 millions (CHF 562 millions en 2019), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 19,1%, contre 20,3% une année auparavant.

La performance brute en valeur de marché s'élève pour 2020 à 6,6%.

1.2.3. Titres à revenus fixes

L'allocation de cette classe d'actifs s'élève à 41,1 % du total des placements en 2020, contre 43,6 % une année auparavant.

La performance en valeur de marché des revenus fixes en monnaies étrangères est de 2,0 %. Les deux éléments principaux qui expliquent les variations des taux en 2020 sont évidemment la pandémie de Covid-19 et les interventions des banques centrales. Les taux de l'ensemble des marchés obligataires se sont rapidement orientés à la baisse dès mi-janvier. Au fur et à mesure de la propagation du virus hors de Chine, mais surtout dès mi-février, les taux se sont effondrés. Les annonces (taux directeur ramené à 0 % et déclarations d'intention de soutien de financement aux ménages et aux entreprises) de la Réserve fédérale américaine lors du FOMC (Federal Open Market Committee) du 15 mars 2020 ont stoppé ce mouvement.

Concernant la performance en valeur de marché des titres à revenus fixes en CHF, elle se monte à 1,0 %. Les taux suisses ont évolué à la baisse dès mi-janvier alors que les marchés boursiers ont commencé leurs chutes dès mi-février, au fur et à mesure que la pandémie de Covid gagnait l'Europe et le reste de planète. La baisse des taux a été stoppée le 15 mars lorsque la Réserve Fédérale Américaine a ramené ses taux directeurs à 0 % et annoncé qu'elle se tenait prête à utiliser tous les moyens à sa disposition pour soutenir le crédit aux particuliers et aux entreprises.

1.2.4. Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées. Au 31 décembre 2020, ces investissements représentent CHF 119 millions, soit 4,1% des placements contre 3,4% une année auparavant. La performance de marché de ce portefeuille est de -0,8%. Il est également à relever que les prêts octroyés par Vaudoise Générale à Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA pour un montant de CHF 150 millions ont été entièrement remboursé en 2020.

1.2.5. Hypothèques

Vaudoise Générale considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle. L'allocation globale de ses actifs est de 9,3 % alors qu'ils se montaient à 7,3 % en 2019. La performance des prêts hypothécaires en valeur marché est de 1,4 % pour 2020, contre 1,5 % une année auparavant.

1.2.6. Actions

L'allocation en actions hors fonds d'actions à fin 2020 représente 5,6 % du total des actifs, contre 4,4 % un an auparavant. Le portefeuille d'actions est axé principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40 % d'actions suisses et de 60 % d'actions étrangères. Après un premier semestre 2020 compliqué, les marchés financiers mondiaux ont fortement rebondi en seconde moitié d'année. Ce rebond s'explique essentiellement par les politiques monétaires à nouveau expansionnistes des banques centrales dans le but de juguler la crise du Coronavirus. La performance en valeur de marché est de 5,8 % pour les actions suisses et de 6,9 % pour les actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la société a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, en utilisant des produits dérivés.

1.2.7. Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs. Durant l'année, Vaudoise Générale a augmenté son allocation en placements alternatifs par une hausse de l'exposition au Private Equity.

Depuis quelques années déjà, la Vaudoise a mis sur pied son propre fonds de Hedge Funds et fonds de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et se composent de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity a augmenté à 9,1% du total des placements en 2020, contre 7,0 % en 2019.

La diminution du résultat total sur les autres placements s'explique principalement par l'impact négatif de produits dérivés acquis dans le but de couvrir notre exposition aux marchés des actions.

En tenant compte, en outre, des autres titres à revenus variables, les placements à revenus variables représentent en 2020, 20,8 % de l'ensemble des placements de la société, contre 15,3 % une année auparavant.

1.2.8. Instruments financiers dérivés

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, à savoir plus de 75 % de son exposition en monnaies étrangères. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

C. Gouvernance d'entreprise et gestion

1. Conseil d'administration

1.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les neuf administrateurs en fonction au 31 décembre 2020 sont mentionnés ci-après.

		Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement	Comité transformation digitale
Paul-André Sanglard	Président du Conseil, invité permanent aux quatre Comités du Conseil	•	•	•	•	•
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations	•		•		
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	•	•		•	•
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	•	•			
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement, membre du Comité de rémunérations	•		•	•	
Philippe Hebeisen	Membre du Conseil	•				
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre des Comités d'investissement et de transformation digitale	•	•		•	•
Cédric Moret	Membre du Conseil, membre du Comité de transformation digitale	•				•
Jean-Philippe Rochat	Membre du Conseil, président du Comité de rémunérations	•		•		

La composition du Conseil d'administration de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Me Jean-Philippe Rochat est associé, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Me Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise. Philippe Hebeisen a quant à lui exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années. Le Conseil d'administration est ainsi très en dessus des critères de la FINMA en matière d'indépendance des administrateurs.

1.1.1. Election et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans.

1.1.2. Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire, le Conseil désigne son président, son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Nathalie Follonier Kehrli, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire du Conseil d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué quatre Comités au niveau du Groupe chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux Comités.

1.1.3. Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année.ll est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur général adjoint responsable du département Finances & Projets stratégiques (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des Comités.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des Comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les Comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2020, le Conseil d'administration a siégé à neuf reprises.

1.1.4. Comité d'audit et des risques

Le Comité est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport ORSA (Own Risk and Solvency Assessment). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du Chief Risk Officer (CRO), des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2020, le Comité a siégé à cinq reprises dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers.

1.1.5. Comité de rémunération

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2020, il a siégé à trois reprises.

1.1.6. Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2020, il s'agit d'Eric Breval, directeur de Compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance, Université de Genève, et conseiller en gestion d'actifs, à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2020, il s'est réuni à cinq reprises.

1.1.7. Comité de transformation digitale

Créé en mars 2020, le Comité a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le Comité se prononce sur la stratégie de transformation digitale et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le Comité a un droit d'accès direct à la Direction et au personnel du Groupe Vaudoise.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le Comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les chefs des départements Vente et Marketing, Assurances Patrimoine et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le Comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2020, il s'est réuni à quatre reprises.

1.1.8. Groupe de travail Corporate Development

En 2020, le Conseil a formé en son sein un groupe de travail composé de quatre membres dont la mission était de s'assurer de la gouvernance de l'activité de Corporate Development et de la forme du reporting régulier à présenter au Conseil. Les documents de gouvernance et la forme du reporting ont été approuvés par le Conseil en décembre 2020. Le groupe de travail a ainsi pu être dissous.

1.1.9. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

1.1.10. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

2. Direction

2.1. Membres de la Direction

Au 31 décembre 2020, la Direction se compose des dix membres suivants :

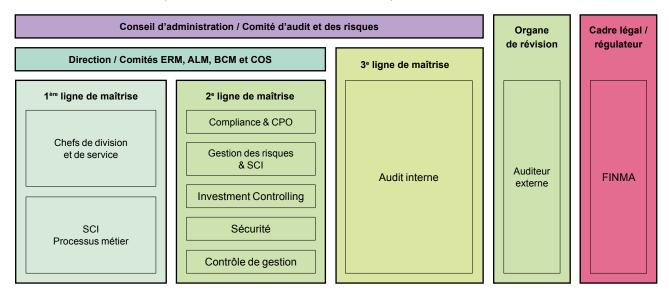
Philippe Hebeisen	Directeur général, CEO (jusqu'au 12 mai 2020)
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO (depuis le 12 mai 2020)
Karim Abdelatif	Directeur, Dépt. Ressources humaines
Christoph Borgmann	Directeur, Dépt. Finances, CFO
Jan Ellerbrock	Directeur, Dépt. IT & Transformation digitale, CTO
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, Secrétaire générale, Legal, Compliance et Communication institutionnelle
Grégoire Fracheboud	Directeur Dépt. Vente et Marketing
Reto Kuhn	Directeur, Dépt. Asset Management, CIO
Christian Lagger	Directeur, Dépt. Assurances Patrimoine
Jacques Marmier	Directeur, Dépt. Assurances de Personnes
Frédéric Traimond	Directeur, Dépt. Actuariat et Réassurance, CRO

La composition de la Direction de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

Jan Ellerbrock, Chief Transformation Officer (CTO), a cessé son activité opérationnelle et n'a plus de compétence décisionnelle depuis le 10 septembre 2020. Stanislas Bressange devient membre de la Direction dès le 18 janvier 2021 en qualité de CTO.

3. Gestion des risques et système de contrôle interne

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.



Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction :

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

L'actuaire responsable non-vie s'assure que la solvabilité et la fortune liée soient calculées correctement et conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le CEO. L'actuaire responsables établis périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Il est également chargés de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transversale de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le Comité est composé du CRO et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce Comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

- risques stratégiques et exogènes : risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité ;
- risques d'assurances : risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances :
- risques financiers : risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs ;
- risques de cumul et risques transverses : vision agrégée des risques portés par le Groupe à travers les sociétés qui le composent et identification des risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

Le Comité Asset Liability Management (ALM) non-vie a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Il est composé du directeur de l'actuariat et CRO, du CFO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable non-vie. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle

contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

Le Comité de sécurité (COS) valide le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et valide les éventuelles mesures d'amélioration de la sécurité proposées par axe stratégique, de même que le budget estimé. Il est composé du CFO, du CTO, du directeur des Ressources humaines, de la secrétaire générale et du CRO. Le Compliance Officer Groupe est invité dès le 1er janvier 2020. Les axes stratégiques fixés sont les suivants: sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT) – sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie – protection de la santé et bien-être des collaborateurs – protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP).

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec la responsable de Lutte contre la fraude interne et le service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

D. Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurance

Les risques d'assurance sont inhérents aux couvertures d'assurances proposées à nos clients et représentent notre exposition (nette de réassurance) à la probabilité de survenance des risques assurés. Les risques d'assurance résultent donc directement de la politique de souscription et de la qualité du portefeuille.

L'objectif est de minimiser les risques d'assurance et les mesures principales existantes sont :

- l'établissement de règles de souscription avec un objectif de rentabilité;
- la cession adaptée des risques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée;
- le suivi régulier de la rentabilité des branches d'assurances et des tarifs proposés;
- le suivi attentif de l'évolution des modèles d'affaires.

Une rentabilité insuffisante peut notamment être liée à des produits inadaptés, à une souscription inadéquate, à une déviation de la sinistralité hors catastrophe et/ou à des frais de fonctionnement trop élevés. La société monitore de manière permanente l'évolution de sa rentabilité technique selon divers critères (branche, produits, tarifs). Elle se fixe des objectifs, des niveaux de rentabilité et analyse les raisons des déviations afin d'opérer des mesures nécessaires pour corriger les éventuels dépassements.

La réassurance est un sujet important pour Vaudoise Générale et fait l'objet d'analyses sur la qualité des réassureurs, l'importance des couvertures de réassurance nécessaires à la mitigation du risque et à des analyses détaillées de catastrophes sur son portefeuille.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurance. L'objectif est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Générale décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques actions, crédit, spread, taux et monnaie. Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agrégeant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Générale applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation est divisée en trois grandes familles, à savoir : les revenus fixes, les revenus variables et l'immobilier.

Les revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts privés aux corporations publiques. Les revenus variables comprennent quant à eux les actions suisses et étrangères (détenues directement ou par le biais de placements collectifs), les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immeubles de rendement localisés sur le territoire suisse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties à respecter leurs obligations financières. Il est suivi par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui surveillent de manière permanente ce risque de contrepartie.

Dans un contexte économique marqué par une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, la Vaudoise Générale a continué son mouvement de diminution des risques de crédit et d'intérêt et n'a que peu adapté son allocation en immobilier.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la capacité de la société à faire face à ses engagements et principalement dans les prestations à payer. Les actifs sont ainsi répartis sur une échelle de disponibilité des liquidités.

A la fin de chaque période, la société analyse et estime le risque de liquidité eu égard à la situation du marché, sur un horizon temps d'une à trois années, en tenant compte des échéances et en appliquant certains stress tests. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport est que Vaudoise Générale est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société monitore avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations sont dispensées régulièrement au sein de la société.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses sociétés filles, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurance, Vaudoise Générale est exclusivement active sur le marché suisse. De plus, son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par géographie et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. A fin 2020, Vaudoise Générale est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

E. Evaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation proche du marché de tous les actifs et passifs se fait selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché (« marking to market ») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle (« marking to model »).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible des engagements escomptée (le Best Estimate) et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible est l'espérance mathématique des règlements futurs garantis contractuellement, actualisée avec la courbe des taux d'intérêt sans risque. Le montant minimum correspond à la valeur actuelle des coûts du capital engendrés par la constitution du capital-risque nécessaire pendant la durée de liquidation de tous les engagements.

2. Evaluation proche du marché des actifs

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2020:

en millions de CHF	31.12.2020	31.12.2019	Différence
Valeur des placements proche du marché			
Immeubles	863,0	843,1	19,9
Titres à revenus fixes	1'223,5	1'241,3	-17,8
Prêts	120,5	256,4	-135,9
Hypothèques	269,8	204,7	65,1
Actions	188,7	150,3	38,5
Autres placements	712,0	520,4	191,7
Placements collectifs – actions	406,7	293,8	113,0
Placements alternatifs	305,3	226,6	78,7
Total des placements	3'377,8	3'216,3	161,5
Créances issues d'instruments fnanciers dérivés	19,3	19,8	-0,5
Valeur des autres actifs proche du marché			
Liquidités	123,1	150,8	-27,7
Part des réassureures dans les provisions techniques	90,6	94,9	-4,3
Créances issues des activités d'assurance	20,2	26,3	-6,1
Autres créances	36,2	54,9	-18,7
Autres actifs	117,9	118,2	-0,2
Total des autres actifs	388,2	445,1	-57,0
Total valeur des actifs proche du marché	3'785,3	3'681,2	104,1

Les principes de valorisation, décrits dans la section 2.1. ci-après, diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque, pour ce dernier, les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti.

2.1. Evaluation proche du marché des actifs à des fins de solvabilité

Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode DCF (Discounted Cash-Flow).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, et d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes, actions, participations

Les obligations, les actions ainsi que les participations sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, leur valeur de marché est calculée en interne avec la méthode DCF.

Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les 12 derniers mois.

Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Autres placements

Les autres placements sont composés de Hedge Funds et de Private Equity, valorisés à la dernière valeur de marché disponible fournie par nos partenaires, ainsi que de placements collectifs, valorisés à la valeur de marché.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés, dont font partie les opérations de change et de swap, sont évalués à la valeur de marché. Ils sont principalement utilisés pour couvrir les titres et actions en devises.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds immobilisés. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité :

Classe d'actifs en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	863,0	546,0	317,0
Titres à revenus fixes	1'223,5	1'177,3	46,2
Prêts	120,5	118,7	1,9
Hypothèques	269,9	266,1	3,7
Actions	188,8	159,7	29,0
Placements collectifs – actions	406,8	335,2	71,5
Placements alternatifs	305,3	261,9	43,4

Les écarts de valorisation des immeubles, des actions, des placements collectifs en actions et des placements alternatifs s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, les différences de valeurs s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par la baisse des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments.

3. Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements

La valeur proche du marché des engagements d'assurance se compose de la valeur estimative la meilleure possible des engagements et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la meilleure estimation des flux de paiements futurs garantis contractuellement escomptés avec la courbe des taux sans risque à la date de l'évaluation. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Concernant les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à leur valeur statutaire alors que les provisions non-techniques, à l'exception des provisions impôts, restructuration et autres provisions non-techniques, ne sont pas prise en compte, la valeur proche du marché étant considérée comme nulle.

3.1. Valeur statutaire des engagements d'assurance

Les provisions statutaires sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en tenant compte des Circulaires FINMA 2008/42 « Provisions – assurance dommages » et 2011/3 « Provisions – réassurance ». Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres à régler (y compris les ULAE) et les provisions de sécurité et pour fluctuations, les provisions pour les futures participations aux excédents, les réserves mathématiques pour les rentes, les reports de primes et les autres provisions actuarielles. En effet, toutes les provisions statutaires sont déterminées selon des principes actuariels reconnus. La meilleure estimation des engagements actuariels est périodiquement vérifiée par le réviseur externe.

La valeur nette de réassurance des engagements d'assurance résulte de la somme de la valeur brute et de la part cédée aux réassureurs.

Le tableau suivant présente la valeur statutaire nette de réassurance des engagements au 31.12.2020:

en millions de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Provisions techniques	2'039,3	2'040,5
Provisions non techniques	163,9	136,2
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	432,8	407,1
Total du passif	2'636,1	2'583,8

Les provisions techniques comprennent principalement les provisions techniques nécessaires et les provisions pour fluctuations des sinistres en cours, y compris les provisions pour rentes.

Les provisions nécessaires ou les provisions « best estimate » à une date donnée représentent l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Les provisions de sinistres sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découpant le portefeuille en sousportefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou en stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes comme Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson ou Fréquence - Sévérité font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées dans la pratique pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches, mais d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Les provisions LAA se composent des rentes de base LAA et des provisions à court et long termes. Pour le calcul de ces provisions, le fonds de renchérissement est pris en compte.

Conformément au plan d'exploitation, les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison des incertitudes entourant le calcul des provisions nécessaires. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires ainsi que des évènements catastrophiques imprévus, etc. Les méthodes paramétriques telle que le modèle de Mack, ou la méthode Bootstrap constituent des méthodes robustes pour déterminer l'erreur quadratique moyenne des prévisions (MSEP) et le calcul de l'intervalle de confiance.

Les provisions pour primes non acquises correspondent à la partie non acquise des primes émises. Les provisions pour participations aux excédents prévues contractuellement comprennent la part des excédents à distribuer après le jour de référence imputable à la période antérieure à cette date.

3.2. Valeur proche du marché des engagements d'assurance

A l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations y.c. les provisions financières pour risque de fluctuation, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

3.2.1. Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance représente la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque de la meilleure estimation des flux de paiements futurs des sinistres en cours. Elle est calculée à l'aide de méthodes actuarielles de projection que ce soit en déterministe ou stochastique, sur la base des informations disponibles lors de l'estimation en utilisant les triangles de liquidation de sinistres. Pour le SST, les modèles de paiements sont déterminés sur les triangles agrégés.

Le montant minimum correspond au capital supplémentaire nécessaire pour couvrir la liquidation des sinistres du portefeuille pas encore ou que partiellement réglés. Pour la détermination du montant minimum, on calcule pour chaque année future du développement les risques totaux d'assurance, de marché et de crédit. La somme est ensuite multipliée avec un coût du capital de 6,0 %.

A l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

Le tableau suivant présente la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance nets de réassurance:

en millions de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Provisions techniques	1'388,8	1'444,7
Provisions non techniques	7,0	3,1
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	432,8	407,1
Total du passif	1'828,5	1'854,9

Les provisions non techniques englobent les provisions pour risques liés aux placements de capitaux. Cette provision est dissoute pour l'évaluation proche du marché, sa valeur étant considérée comme nulle. Les engagements et les comptes de régularisation sont valorisés selon les valeurs au bilan statutaire.

La décomposition de la valeur estimative la meilleure possible des engagements donne les valeurs suivantes :

en millions de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (brutes)	1'043,1	1'114,9
– Réassurance cédée	-90.6	-94,9
- Effet de discount	17,4	18,9
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (nettes)	969,9	1'038,9
Réserves mathématiques pour rentes	238,4	230,0
- Effet de discount	7,2	8,9
- Réserves mathématiques pour rentes	245,6	238,9
Provisions pour report de primes (nettes)	50,4	47,4
Provision pour participation future des assurés aux excédents (nette)	79,7	76,8
Autres provisions techniques	43,2	42,8
Valeur de marché de provisions techniques (nette)	1'388,8	1'444,7

En résumé, les évaluations proches du marché à des fins de solvabilité divergent de celles du rapport d'activité. La raison est que les engagements à des fins de solvabilité sont présentés à la valeur escomptée. Alors que dans le rapport d'activité, les valeurs sont basées sur les principes du Code des obligations qui ne sont donc pas escomptées et englobent des provisions pour une déviation de la sinistralité incluses dans les provisions de sécurité et pour fluctuations prévues par l'article 69 de l'Ordonnance sur la surveillance.

3.2.2. Montant minimum

Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risques pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Pour déterminer le montant minimum, on suppose que l'entreprise n'aura pas d'affaire nouvelle à partir de la fin d'année et qu'elle sera reprise par une autre entreprise d'assurances. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurance du portefeuille en cours. Elle est déterminée selon la méthode du coût du capital (COC: Cost of Capital).

Les risques le composant sont les suivants :

- a) Risque de provisionnement des provisions en liquidation restantes au début de l'année future respective (sinistres PY)
- b) Risque de nouveaux sinistres des affaires acquises lors de l'année future respective (sinistres CY)
- c) Risque de sinistres relatifs aux primes non acquises (risques URR)
- d) Risques de marché impossibles à couvrir (non-hedgeable market risk)
- e) Risque de crédit relatif aux contrats de réassurance;
- f) Effet des scénarios qui affectent les risques d'assurance.

Les risques sont projetés sur les années futures conformément au modèle standard et de manière analogue à la cadence de règlement des sinistres.

Après agrégation des risques a), b), c), d), e) et f), il en résulte un montant minimum de CHF 132 millions au 31.12.2020 qui se répartit pour chaque facteur de risque comme suit:

en millions de CHF	31.12.2020	31.12.2019
a) Risque de run-off (PY)	128,4	117,3
b) Risque de nouveaux sinistres des affaires acquises (CY)	0,2	0,1
c) Risque de sinistres relatifs aux primes non acquises (URR)	0,0	0,0
d) Risques de marché impossibles à couvrir	0,0	-
e) Credit risque	1,0	1,2
f) Effet de scénarios	2,3	2,5
Montant minimum	132,0	121,3

F. Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le Groupe et ses principales sociétés filles établissent chaque année une planification pluriannuelle des résultats. Ils procèdent également dans le cadre d'ORSA à des stress tests afin de démontrer leur capacité de résistance aux événements adverses et tiennent compte également des diverses contraintes légales pour l'établissement de leur dotation en capital. D'après ces stress tests, Vaudoise Générale ne nécessite pas de capital complémentaire pour la poursuite de ses activités durant la période de planification, soit au minimum jusqu'en 2023.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Générale qui est une importante contributrice en la matière au niveau du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres sur les deux derniers exercices :

Tableau de variation des fonds propres

en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2018	60,0	60,0	350,0	77,4	547,4
Dividendes versés en 2019	-	-	-	-40,0	-40,0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Complément institutions de prévoyance	-	-	-	-0,3	-0,3
Attribution pour dons divers	-	-	-	-0,3	-0,3
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents	-	-	-	-35,0	-35,0
Bénéfice	-	-	-	80,6	80,6
Etat au 31.12.2019	60,0	60,0	350,0	82,4	552,4
Dividendes versés en 2020	-	-	-	-48,0	-48,0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Complément institutions de prévoyance	-	-	-	-0,3	-0,3
Attribution pour dons divers	-	-	-	-0,3	-0,3
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents	-	-	-	-32,0	-32,0
Bénéfice	-	-	-	74,6	74,6
Etat au 31.12.2020	60,0	60,0	350,0	76,4	546,4

L'écart entre le niveau de fonds propres présenté selon le rapport d'activité et celui entre les actifs et passifs proches du marché est le fruit des explications déjà fournies dans le présent rapport sur l'évaluation des actifs et passifs en valeur proche du marché et, dans le rapport d'activité, selon les principes de l'Ordonnance de la surveillance et du Code des obligations. L'écart d'environ CHF 1'321 millions entre les deux modes d'évaluation provient principalement de plus de CHF 512 millions de revalorisation des placements de capitaux en valeurs de marché, par environ CHF 651 millions de provisions qui ne sont pas prises en compte dans le calcul des passifs proches du marché et par environ CHF 157 millions de revalorisation des autres engagements.

G. Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

Les grandeurs déterminantes du SST ainsi que les indications relatives aux modèles utilisés sont décrites dans la section 2 ci-après. La solvabilité de l'entreprise est calculée en application de la Circulaire FINMA 2017/3 « SST ». Les calculs de solvabilité de Vaudoise Générale sont basés sur le modèle standard SST 2021. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2021.

Les éléments principaux du résultat SST 2021, calculé sur la base des données au 31.12.2020 sont résumés dans le tableau ci-dessous:

en millions de CHF	SST 2021	SST 2020	Différence
Calcul du capital cible			
Risque d'assurance	283,7	279,4	4,3
Risque de marché	336,7	265,9	70,9
Effets de diversification	-169,5	-127,5	-42,1
Effet des scénarios	8,6	8,3	0,3
Résultat attendu d'assurance	10,3	14,4	-4,2
Résultat financier attendu	-66,4	-56,8	-9,6
Risque de crédit	77,5	96,6	-19,1
Autres effets sur le capital cible	-	-	-
Capital-risque sur un an ("expected shortfall") (CR)	480,8	480,3	0,5
Montant minimum (MM)	132,0	121,3	10,7
Capital cible (CC)	612,8	601,6	11,2
Calcul du capital porteur de risque			
Valeur proche du marché des actifs	3'785,3	3'681,2	104,1
Valeur proche du marché des engagements	1'919,1	1'949,8	-30,7
Différence (actifs - engagements)	1'866,1	1'731,4	134,8
Déductions	-71,9	-71,2	-0,7
Capital de base	1'794,2	1'660,2	134,0
Capital complémentaire	-	-	-
Capital porteur de risque (CPR)	1'794,2	1'660,2	134,0
Quotient SST (CPR-MM)/CR	345,7%	320,4%	25,3%

Le très bon quotient SST 2021 (calculé au 31.12.2020), soit 345.7%, confirme la solidité financière de Vaudoise Générale qui affiche une capacité à supporter les risques trois fois supérieure au taux de couverture requis par l'autorité de surveillance.

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements y compris après des circonstances défavorables reflétées par des scénarios.

Le capital cible se décompose lui-même en deux parties :

- le capital risque, estimé sur une période d'un an, comprend les risques de marché, d'assurance, et de crédit minoré des résultats financiers et d'assurances escomptés (voir chapitre D. Profil de risques);
- le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable, pour qu'elle puisse liquider ses engagements. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurance du portefeuille en cours.

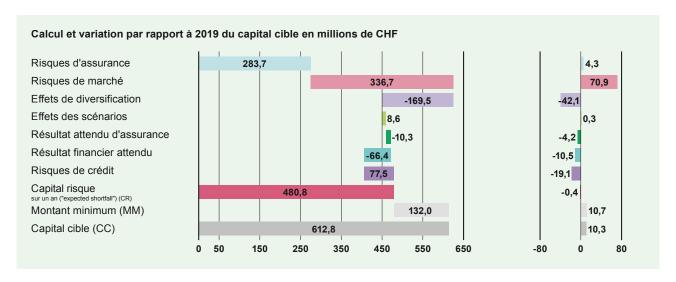
Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants :

- le capital de base qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements, déduction faite des dividendes prévus et d'autres déductions (voir chapitre D);
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

3. Evolution globale du SST

3.1. Capital cible

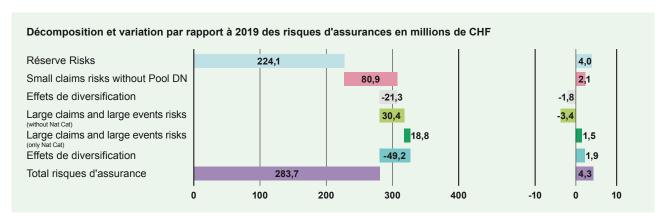


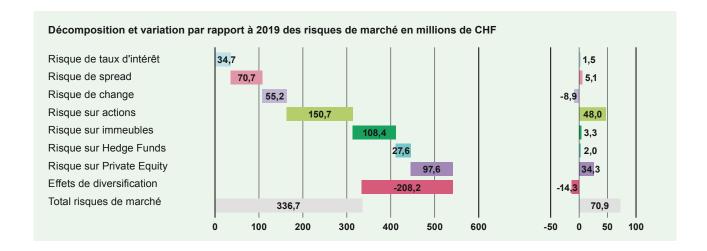
En comparaison avec l'exercice SST 2020 (calculé au 31.12.2019), le présent exercice comprend les changements principaux suivants:

- la faible hausse des risques d'assurance s'explique principalement par l'augmentation du risque de réserves;
- l'augmentation du risque de marché s'explique principalement par l'augmentation du risque sur actions et investissements alternatifs

L'effet d'agrégation des scénarios est constant par rapport à l'année passée.

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2021 (calculé au 31.12.2020):





La hausse des risques de marché s'explique principalement par l'augmentation du risque sur actions, private equity et de spreads.

3.2 Capital porteur de risque

Le tableau suivant donne la décomposition du capital porteur de risque selon leurs composantes principales pour le SST 2021 (calculé au 31.12.2020):

Décomposition du capital porteur de risque

en millions de CHF	SST 2021	SST 2020
Actif		
Liquidités	123,1	150,8
Placements	3'377,8	3'216,3
Part des réassureurs dans les provisions techniques	90,6	94,9
Immobilisations	75,8	101,1
Dépôts, créances et comptes de régularisation	117,9	118,2
Total actifs	3'785,3	3'681,2
Passifs		
Provisions techniques	1'479,3	1'539,5
Provisions non techniques	7,0	3,1
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	432,9	407,2
Fonds propres	546,4	547,4
Total Passifs	2'465,6	2'497,3
Capital de base	1'866,1	1'731,4
Déductions	-71,9	-71,2
Capital porteur de risque	1'794,2	1'660,2

L'évolution à la hausse du capital porteur de risque s'explique principalement par

- la hausse de la réserve latente sur passifs due à une attribution extraordinaire pour faire face au risque de pandémie et aux futurs changements des bases techniques LAA;
- le gain des réserves latentes sur actifs.

ANNEXES



Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale

Rapport sur la situation financière: modèle quantitatif «Résultat de l'entreprise, solo non-vie»

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif «Bilan individuel proche du marché»



Ernst & Young SA Avenue de la Gare 39a Case postale CH-1002 Lausanne Téléphone: +41 58 286 51 11 Téléfax: +41 58 286 51 01 www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne Lausanne, le 23 mars 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.





Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli (Qualified Signature)



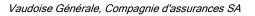
Cyril Motte (Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan





Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

Actif	Notes	31.12.2020	31.12.2019
Placements			
Biens immobiliers		545 969 652	562 359 237
Titres à revenus fixes		1 177 376 542	1 205 424 557
Prêts	5	118 666 161	
Hypothèques	_	266 132 361	
Actions	5	159 747 661	
Autres placements	11	597 168 878 2 865 061 256	
Total des placements		2 005 001 250	2 705 499 220
Créances sur instruments financiers dérivés		19 912 959	20 565 866
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		9 866 370	11 708 763
Liquidités		123 149 384	150 817 310
Part des réassureurs dans les provisions techniques	12	90 638 997	94 790 622
Immobilisations corporelles	8	86 308 273	87 161 048
Immobilisations incorporelles	9	18 189 239	16 953 625
Créances sur les preneurs d'assurance		3 328 061	5 603 098
Créances sur les agents et d'autres intermédiaires		1 098 365	1 483 129
Créances sur les entreprises d'assurance		5 913 567	7 509 174
Créances nées d'opérations d'assurances		10 339 994	14 595 401
Autres créances diverses		32 077 128	50 971 474
Autres créances envers des détenteurs de participations		4 170 243	3 952 299
Autres créances		36 247 371	54 923 772
Prorata d'intérêts		7 318 828	8 573 788
Actifs transitoires		6 119 877	5 463 492
Comptes de régularisation		13 438 705	14 037 279
Total actif		3 273 152 549	3 231 052 915



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA

Bilan en CHF

(avant répartition de l'excédent)

Passif	Notes	31.12.2020	31.12.2019
Provisions techniques	12	2 099 377 840	2 106 356 003
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents		30 600 976	28 972 290
Provisions non techniques		163 921 092	136 152 527
Dettes sur instruments financiers dérivés		18 253 644	9 372 205
Dépôts résultant de la réassurance cédée		7 517 303	8 180 143
Dettes envers les preneurs d'assurance Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires Dettes envers les entreprises d'assurance Dettes nées d'opérations d'assurances Autres passifs divers Autres passifs envers des détenteurs de participations Autres passifs Prorata d'intérêts Autres Comptes de régularisation		303 163 915 18 843 227 3 257 304 325 264 446 42 982 432 13 000 716 55 983 148 159 695 25 630 563 25 790 257	307 154 240 16 383 992 2 937 038 326 475 270 42 513 853 0 42 513 853 196 863 20 386 960 20 583 824
Total des provisions et des dettes externes		2 726 708 706	2 678 606 115
Fonds propres Capital-actions Réserves légales issues du bénéfice Réserves facultatives issues du bénéfice Bénéfice / perte (-) au bilan : solde reporté de l'exercice précédent bénéfice / perte (-) de la période Total des fonds propres	13	60 000 000 60 000 000 350 000 000 1 846 799 74 597 044 546 443 843	552 446 799
Total passif		3 273 152 549	3 231 052 915



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA

Compte de résultat en CHF	Notes	2020	2019
Primes brutes Primes brutes cédées aux réassureurs Primes pour propre compte		955 633 211 -35 661 372 919 971 839	939 966 496 -41 584 979 898 381 517
Variation des reports de primes Variation des reports de primes : part des réassureurs Primes acquises pour propre compte		-989 290 -855 521 918 127 029	-1 238 963 121 157 897 263 712
Autres produits de l'activité d'assurance		701 087	617 954
Total des produits de l'activité technique d'assurance	14	918 828 116	897 881 665
Charges des sinistres : montants payés bruts Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		-641 851 343 19 649 380	-645 021 433 18 671 550
Variation des provisions techniques	15	11 139 283	8 750 619
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	15	-3 296 104 -614 358 784	746 324
Charges de sinistres pour propre compte		-614 358 784	-616 852 940
Frais d'acquisition et de gestion		-234 954 746	-238 149 178
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte		3 853 625 -231 101 122	5 621 871 -232 527 307
Traid a adjustment of all goods in pour propie compte		201 101 122	202 027 007
Autres charges techniques pour propre compte		-19 083 950	-20 644 607
Total des charges de l'activité technique	14	-864 543 855	-870 024 854
Résultat d'exploitation		54 284 261	27 856 811
Produits des placements	16	288 680 631	187 010 504
Charges financières et frais de gestion des placements	17	-232 739 963	-119 124 028
Résultat des placements		55 940 669	67 886 476
Autres produits financiers		1 774 283	2 526 376
Autres charges financières		-3 961 650	-5 327 300
Résultat sur les autres éléments financiers		-2 187 367	-2 800 924
Résultat opérationnel		108 037 563	92 942 363
Autres produits		2 900 000	12 000 000
Autres charges		-26 800 000	-17 800 000
Bénéfice avant impôts		84 137 563	87 142 363
Impôts directs		-9 540 519	-6 521 759
Bénéfice		74 597 044	80 620 605



1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 5-6a OS-FINMA) en vigueur à partir du 15 décembre 2015.

Dans un souci d'harmonisation avec le reporting à l'autorité de surveillance, certaines positions du passif et du résultat des placements notamment ont été reclassées en 2020 sans impact sur le résultat et les fonds propres. Les chiffres comparatifs ont été adaptés en conséquence.

- Les primes payées d'avance et prestations à payer présentées initialement au bilan dans les "Comptes de régularisation passifs" ont été reclassées sous "Dettes envers les preneurs d'assurance".
- Les variations de provisions pour risques de placements présentées initialement au compte de résultat dans les "Autres produits et charges financiers" ont été reclassées sous "Autres produits et charges".
- Les produits et charges en lien avec les dérivés présentés initialement au compte de résultat dans les "Autres produits et charges financiers" ont été reclassés sous "Résultat des placements".
- Les intérêts en lien avec les provisions et dépôts techniques présentés initialement au compte de résultat dans le "Résultat des placements" ont été reclassés sous "Autres produits de l'activité d'assurance" ou "Autres charges techniques pour propre compte".
- Les produits et charges en lien avec les liquidités présentés initialement au compte de résultat dans le "Résultat des placements" ont été reclassés sous "Autres produits et charges financiers".

Il est procédé à un bouclement mensuel des placements entrainant une revalorisation de ces derniers et la comptabilisation des plus et moins-values non-réalisées. Les gains et pertes réalisées ont été retraités et reclassées sur l'exercice 2020 pour les catégories actions, alternatifs et instruments financiers dérivés afin de refléter le résultat effectif des transactions de l'année. Ces reclassements n'ont pas d'impact sur le résultat et les fonds propres. Les chiffres comparatifs ont été adaptés en conséquence.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes du bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Principes d'évaluation

Placements

Les biens immobiliers sont évalués au coût d'acquisition ou au coût de revient déduction faite des amortissements cumulés (taux d'amortissement de 1.5% jusqu'à 16% de la valeur du bien au maximum) et des corrections de valeur. Les travaux de rénovation sont activés et amortis en fonction de l'importance des travaux et de leur durée de vie.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire du coût amorti. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité et, sur analyse, il est procédé aux dépréciations adéquates.

Les prêts et hypothèques sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions et autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre trois et vingt ans. Les immeubles d'exploitation situés au Siège de Lausanne sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie se situant entre cinq et vingt ans.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation approuvés par la FINMA.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.



4. Publication d'informations supplémentaires dans l'annexe, présentation d'un tableau des flux de trésorerie et rédaction d'un rapport annuel (selon art. 961 CO)

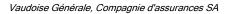
La société Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA étant détenue par Vaudoise Assurances Holding SA, cette dernière établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

5. Placements chez l'actionnaire		31.12.2020	31.12.2019
Prêt à Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Valeur comptable	0	8 000 000
Actions détenues de Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Capital-actions Part détenue Part droit de vote Valeur comptable	75 000 000 2.6% 0.0% 15 760 114	75 000 000 1.9% 0.0% 6 248 174
En date du 11.09.2020, 20'000 actions VAH supplémentaires ont é	eté acquises pour CH	IF 9'511'940	
6. Honoraires versés à l'organe de révision		2020	2019
Prestations d'audit (hors TVA) Autres prestations de services (hors TVA) Total	-	207 701 134 921 342 622	225 325 0 225 325
7. Charges de personnel		207 799 950	208 247 184
8. Amortissements sur immobilisations corporelles		7 191 578	7 508 169
9. Amortissements sur immobilisations incorporelles		8 676 223	6 543 412
10. Autres données relatives à l'annexe		31.12.2020	31.12.2019
10.1 Sûretés constituées en faveur de tiers Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour ga engagements vis-à-vis des assurés		3 198 726 518	3 005 433 737
10.2 Le fonds à investisseur unique comprend des investissemer dans les classes d'actifs suivantes :	nts		
Actions Fonds d'actions Titres à revenus fixes Total	-	143 054 847 36 000 000 1 177 376 544 1 356 431 390	113 620 019 0 1 205 355 068 1 318 975 086

10.3 Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise Opérations destinées à garantir des flux découlant des provisions techniques (swaps d'intérêts en CHF)

		Valeur non	ninale	Valeur de remplacement				
		31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019			
	Receive Pay	100 000 000 -100 000 000	150 000 000 -150 000 000	100 002 277 -100 566 983	149 987 882 -150 715 105			
10.4	Dettes envers des institutions de prévoyance			0	0			
10.5	Engagements conditionnels			31.12.2020	31.12.2019			
	Engagements Private Equity Souscriptions d'emprunts obligataires à terme Reconnaissance de dettes et dépôt à vue Prêts hypothécaires non libérés			53 002 855 1 172 802 0 49 188 748	164 590 492 207 150 50 000 000 6 035 039			

Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA a octroyé à certaines conditions une garantie destinée à compenser les éventuelles variations défavorables du capital porteur de risque de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, pour un montant maximal dépendant du capital cible de cette dernière.





10.6 Groupe TVA En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.

10.7 Emplois à plein temps Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était supérieur à 250.

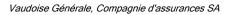
11. Ventilation des autres placements		31.12.2020	31.12.2019	
Fonds d'actions		335 239 164	229 360 186	
Hedge Funds		85 246 435	93 388 757	
Private Equity		176 683 280	100 724 467	
Total	_	597 168 878	423 473 409	
12. Provisions techniques au 31.12.2020	Brutes	Réassurances cédées	Nettes	
Reports de primes	57 800 962	3 254 706	54 546 256	
Provisions pour sinistres en cours	1 305 903 092	87 384 291	1 218 518 800	
Autres provisions techniques	448 131 578	448 131 578		
Réserves mathématiques	238 440 490	0	238 440 490	
Provisions pour parts d'excédents contractuels	49 101 719	0	49 101 719	
Total	2 099 377 840	90 638 997	2 008 738 843	
Provisions techniques au 31.12.2019	Brutes	Réassurances cédées	Nettes	
Reports de primes	56 811 672	4 110 227	52 701 445	
Provisions pour sinistres en cours	1 403 884 533	90 680 395	1 313 204 138	
Autres provisions techniques	367 868 786	0	367 868 786	
Réserves mathématiques	229 980 297	0	229 980 297	
Provisions pour parts d'excédents contractuels	47 810 715	0	47 810 715	
Total	2 106 356 004	94 790 622	2 011 565 382	

13. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2018	60 000 000	60 000 000	350 000 000	77 426 194	547 426 194
Dividendes versés en 2019				-40 000 000	-40 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice				0	0
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-35 000 000	-35 000 000
Bénéfice				80 620 605	80 620 605
Etat au 31.12.2019	60 000 000	60 000 000	350 000 000	82 446 799	552 446 799
Dividendes versés en 2020				-48 000 000	-48 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice				0	0
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-32 000 000	-32 000 000
Bénéfice				74 597 044	74 597 044
Etat au 31.12.2020	60 000 000	60 000 000	350 000 000	76 443 843	546 443 843



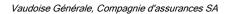
14. Ventilation réassurance acceptée 2020	Affaires directes	Réassurance cédée	Réassurance acceptée	Brutes
Primes brutes	945 244 550	-35 661 372	10 388 662	919 971 839
Variation des reports de primes	-1 154 442	-855 521	165 152	-1 844 810
Autres produits de l'activité d'assurance	142 233	0	558 854	701 087
Total des produits de l'activité technique d'assurance	944 232 341	-36 516 893	11 112 668	918 828 116
Charges des sinistres : montants payés bruts	634 404 016	-19 649 380	7 447 326	622 201 963
Variation des provisions techniques	-13 569 721	3 296 104	2 430 438	-7 843 179
Charges des sinistres pour compte propre	620 834 296	-16 353 276	9 877 764	614 358 784
Frais d'acquisition et de gestion	234 954 746	-3 853 625		231 101 122
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	234 954 746	-3 853 625	0	231 101 122
Autres charges techniques pour propre compte	18 105 223	-361 598	1 340 324	19 083 950
Total des charges de l'activité technique	873 894 265	-20 568 498	11 218 088	864 543 855
Ventilation réassurance acceptée 2019	Affaires directes	Réassurance cédée	Réassurance acceptée	Brutes
Primes brutes	928 986 585	-41 584 979	10 979 911	898 381 517
Variation des reports de primes	-1 724 832	121 157	485 869	-1 117 806
Autres produits de l'activité d'assurance	196 212	0	421 741	617 954
Total des produits de l'activité technique d'assurance	927 457 966	-41 463 822	11 887 521	897 881 665
Charges des sinistres : montants payés bruts	638 581 822	-18 671 550	6 439 611	626 349 883
Variation des provisions techniques	-10 914 035	-746 324	2 163 416	-9 496 943
Charges des sinistres pour compte propre	627 667 787	-19 417 874	8 603 027	616 852 940
Frais d'acquisition et de gestion	236 076 140	-5 621 871	2 073 038	232 527 307
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	236 076 140	-5 621 871	2 073 038	232 527 307
Autres charges techniques pour propre compte	18 464 220	-369 603	2 549 990	20 644 607
Total des charges de l'activité technique	882 208 147	-25 409 348	13 226 055	870 024 854
15. Variation des provisions techniques d'assurances nettes		2020	2019	
Provisions pour sinistres en cours		94 685 338	43 893 588	
Autres provisions techniques		-77 090 942	-29 197 232	
Réserves mathématiques		-8 460 213	-4 667 432	
Provisions pour parts d'excédents contractuels		-1 291 003	-531 981	
Total		7 843 179	9 496 943	





nr	exe a	aux comptes annuels (en CHF)		
16.	Détai	ls des produits des placements ventilés par classe d'actifs	2020	2019
	1)	Produits des placements		
		Biens immobiliers	34 774 453	32 366 802
		Titres à revenus fixes	22 058 234	29 318 940
		Prêts	1 130 476	6 209 073
		Hypothèques	3 463 782	3 429 390
		Actions	5 461 082	3 539 987
		Autres placements	2 694 482	6 468 445
		Instruments financiers dérivés	560 493	764 575
		Total	70 143 002	82 097 212
	2)	Plus-values non réalisées		
		Biens immobiliers	1 120 607	3 309 985
		Titres à revenus fixes	3 263 867	1 637 139
		Actions	15 127 667	4 554 015
		Autres placements	45 789 552	10 365 677
		Instruments financiers dérivés	33 935 006	2 085 238
		Total	99 236 699	21 952 053
3)	3)	Plus-values réalisées		
		Biens immobiliers	3 118 634	9 317 121
		Titres à revenus fixes	18 714 643	21 364 887
		Prêts à des collectivités	0	235 639
		Hypothèques	0	1 493 781
		Actions	3 668 523	717 504
		Autres placements	24 430 271	21 139 947
		Instruments financiers dérivés	5 404 658	742 298
		Total	55 336 728	55 011 177
	4)	Autres produits des placements (change)	0.050.040	0.050.040
		Titres à revenus fixes	2 350 246	3 353 940
		Autres placements	0	92 578
		Instruments financiers dérivés Total	61 613 956 63 964 202	24 503 544 27 950 062
	Total	des produits des placements	288 680 631	187 010 504
	Total	des produits des placements	200 000 031	107 010 504
17.	Détai	lls des charges financières et frais de gestion des placements ventilés	s par classe d'actifs	
	1)	Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		
	,	Biens immobiliers	660 072	1 848 058
		Titres à revenus fixes	3 432 200	4 853 559
		Actions	17 621 707	2 651 525
		Autres placements	46 781 749	8 540 833
		Instruments financiers dérivés	42 806 909	11 775 305

Tota	Il des charges financières et frais de gestion des placements	232 739 963	119 124 028
4)	Frais de gestion	24 398 967	22 996 552
	Total	73 025 857	49 778 576
	Instruments financiers dérivés	18 289 943	29 281 891
	Autres placements	22 232 211	4 339 748
	Actions	197 934	0
	Titres à revenus fixes	32 305 769	16 156 937
3)	Autres charges des placements (change)		
	Total	24 012 502	16 679 619
	Instruments financiers dérivés	9 989 347	9 997 179
	Autres placements	3 661 066	311 970
	Actions	747 619	298 172
	Titres à revenus fixes	9 614 470	6 052 414
	Biens immobiliers	0	19 883
2)	Moins-values réalisées		
	Total	111 302 636	29 669 280
	Instruments financiers dérivés	42 806 909	11 775 305
	Autres placements	46 781 749	8 540 833
	Actions	17 621 707	2 651 525
	Titres à revenus fixes	3 432 200	4 853 559
	Biens immobiliers	660 072	1 848 058
1)	Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		





18. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 23 mars 2021.



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en CHF)

Proposition relative a remptor du benefice au bilair (en Chr)		
	31.12.2020	31.12.2019
Bénéfice de l'exercice	74 597 044	80 620 605
Solde reporté de l'exercice précédent	1 846 799	1 826 194
Solde disponible	76 443 843	82 446 799
Proposition du conseil d'administration :		
Dividende ordinaire	38 000 000	48 000 000
Attribution pour participations futures des assurés aux excédents	37 000 000	32 000 000
Complément à nos institutions de prévoyance	300 000	300 000
Attribution pour dons divers	300 000	300 000
Solde à reporter	843 843	1 846 799
Total	76 443 843	82 446 799

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport sur la situation financière: modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité Indications en millions

		Affaires directes en Su										
		Total									Transport	
		Ex.	Ex. ss	Acci	Ex. ss	Ex.	Ex. ss	Ex.	teur Ex. ss	Ex.	Ex. ss	
Г	Primes brutes	préc. 940,0	revue 955,6	préc. 163,6	revue 165,3	préc. 206,9	revue 212,3	préc. 335,2	revue 336,8	préc.	revue 1,8	
_	Primes brutes cédées aux réassureurs	-41,6	-35,7	-4,8	-3,2	-0,2	-0,2	-3,8	-3,5	-	1,0	
-	Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	898,4	920,0	158,8	162,1	206,7	212,1	331,4	333,3	1,7	1,8	
-	Variations des reports de primes	-1,2	-1,0	0,2	102,1	-0,1	0,1	0,3	1,5	- 1,7	1,0	
-		0,1	-0,9	0,2	-	-0,1	-	0,3	1,5		-	
-	5 Variations des reports de primes : part des réassureurs			450.0				224.7	224.0		- 4.0	
	Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	897,3	918,1	159,0	162,1	206,6	212,2	331,7	334,8	1,7	1,8	
F	Autres produits de l'activité d'assurance	0,6		150.0	160.1	206.6	212,2	0,2	0,4	1,7	- 1.0	
	Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	897,9	918,8	159,0	162,1	206,6		331,8	335,2		1,8	
	Charges des sinistres : montants payés bruts	-645,0	-641,9	-117,0	-111,1	-178,3	-185,1	-234,7	-227,3	-1,0	-0,9	
-	Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	18,7	19,6	1,3	1,1	- 0.4	-	6,2	6,8	-	-	
	Variations des provisions techniques	8,8	11,1	4,0	-15,4	-0,4	6,5	0,6	2,2	0,2	0,3	
	Variations des provisions techniques : part des réassureurs	0,7	-3,3	-1,4	0,6	0,1	0,1	-0,3	-2,8	-	-	
-	Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	0400	0444	110.1	101.0	470.0	470.5	200.0	004.4	0.0		
	Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-616,9	-614,4	-113,1	-124,9	-178,6	-178,5	-228,2	-221,1	-0,8	-0,6	
-	Frais d'acquisition et de gestion	-238,1	-235,0	-25,4	-20,3	-28,6	-29,0	-96,4	-99,4	-0,5	-0,5	
	Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	5,6	3,9	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-232,5	-231,1	-25,4	-20,3	-28,6	-29,0	-96,4	-99,4	-0,5	-0,5	
	Autres charges techniques pour propre compte	-20,6	-19,1	-2,7	-1,4	-9,5	-9,0	-24,0	-5,5	-0,1	-	
-	Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-870,0	-864,5	-141,2	-146,6	-216,7	-216,4	-348,6	-326,1	-1,5	-1,1	
-	Produits des placements	187,0	288,7									
	Charges financières et frais de gestion des placements	-119,1	-232,7									
-	Résultat des placements (20 + 21)	67,9	55,9									
-	Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations											
F	Autres produits financiers	2,5	1,8									
_	Autres charges financières	-5,2	-4,0									
-	Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	93,0	108,0									
-	Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0,0	0,0									
-	Autres produits	12,0	2,9									
F	Autres charges	-17,8	-26,8									
	Produits / charges extraordinaires	0,0	0,0									
	Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	87,1	84,1									
F	Impôts directs	-6,5	-9,5									
3	Bénéfice / perte (31 + 32)	80,6	74,6									

						Affaires	dire et e e														
isse						à l'étr								Affaires i	ndirectes						
Incend dom.		RC gé	nérale	Autres branches		Ensemble		Personal accident		Hea	alth	Мо	tor	Marine tion, t		Prop	erty	Casi	ualty	Miscella	aneous
Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
143,1	148,8	67,0	68,3	11,5	12,0	-	-	0,6	0,5	0,1	0,1	0,2	0,4	-	-	5,3	4,8	-	-	4,7	4,5
-21,8	-17,2	-3,4	-3,5	-7,7	-8,1	-	-	-	-	•	-	-	-	-	-	-	-	•	-	-	-
121,3	131,6	63,6	64,8	3,8	3,9	•	-	0,6	0,5	0,1	0,1	0,2	0,4	•	1	5,3	4,8	1	1	4,7	4,5
-1,7	-1,9	-0,5	-0,9				-	0,1	ı	1	-	0,1		-	1	0,3	0,2	1	-		-
0,1	-0,9	-	-	-	-	-	-	-	-	•	-	-	-	-	-	-	-	•	-	-	-
119,7	128,9	63,1	63,9	3,8	3,9	1	-	0,7	0,5	0,1	0,1	0,3	0,4	1	1	5,6	5,0	1	1	4,7	4,5
0,1	0,1	,	-	0,4	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
119,8	128,9	63,1	63,9	4,2	4,1	-	-	0,7	0,5	0,1	0,1	0,3	0,4	-	-	5,6	5,0	-	-	4,7	4,5
-75,3	-78,4	-31,9	-31,5	-0,3	-	-	-	-0,1	-0,2	-	-	-0,3	-0,4	-	-	-3,5	-3,5	-	-	-2,6	-3,2
10,9	10,4	0,2	1,4	0,1	-	-	-	-	-	1	1	1	1	-	1	1	1	1	1	1	-
-5,0	1,4	7,4	13,9	-0,1	-0,2	-	-	0,2	-	1	-	0,1		-		0,4	0,9	1	0,1	1,5	1,4
1,8	2,1	0,4	-3,4	0,1	0,2		-	-	ı	1	-			-	1	1	-	1	-		-
-67,6	-64,6	-24,0	-19,6	-0,2	-0,0	1	-	0,1	-0,2	1	ı	-0,2	-0,4	1	1	-3,1	-2,6	1	0,1	-1,1	-1,8
-56,2	-58,5	-27,7	-27,3	-1,2	-1,7	1	-	-0,3	-0,2	1	ı	ı	-0,1	1	1	-1,7	1,8	1	1	ı	0,2
5,4	3,6	,	-	0,2	0,2	-	-	-	-	1	1	1	1	-	1	1	1	1	1	1	-
-50,9	-54,9	-27,7	-27,3	-1,0	-1,5	-	-	-0,3	-0,2		-	-	-0,1	-	-	-1,7	1,8		-	-	0,2
-14,2	-24,8	-2,4	-7,6	32,3	29,2	-	-	-	-	,	-	1	1	-	1	1	-	,	-	1	-
-132,7	-144,3	-54,1	-54,5	31,0	27,7	-	-	-0,2	-0,4		-	-0,2	-0,6	-	-	-4,9	-0,8		0,1	-1,1	-1,6

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché			
Calcul du	des autres engagements	1731,9		1 866,1
capital porteur	Déductions	-71,2		-71,9
de risque (CPR)	Fonds propres de base	1 660,6		1794,2
	Capital complémentaire	•		
	CPR	1 660,6		1 794,2

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
	Risque technique	279,4		283,7
	Risque de marché	265,9		336,7
Calcul du	Effets de diversification	-161,5		-217,1
capital cible	Risque de crédit	96,6		77,5
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	121,3		132,0
	Capital cible	601,6		612,8

Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue	
%	%	%	
320,5%		345,7%	

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST Indications en millions

		Clôture	Adaptations	Clôture e
	Diana immahiliara	ex. préc.	ex. préc.	ss revu
	Biens immobiliers Participations	843,1	-	863 0
Valeur des placements	Titres à revenu fixe	1 241,3		1 223
	Prêts	256,4		120
	Hypothèques	204,7		269
	Actions	150,3		188
proche du marché	Autres placements	520,4		712 406
	Placements collectifs de capitaux Placements alternatifs de capitaux	293,8 226,6		305
	Produits structurés	0,0		0
	Autres placements de capitaux	0,0		0
	Total des autres placements	3 216,3		3 377
	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Créances sur instruments financiers dérivés	19,8		19
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée	11,7		9
ì	Liquidités	150,8		123
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	94,9		90
	Assurance directe : assurance sur la vie			
	(hors assvie liée à des participations) Réassurance active : assurance sur la vie	+		
	(hors assvie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	94,9		90
	Assurance directe : assurance-maladie	04,0		
	Réassurance active : assurance dommages			
Valeur des autres actifs	Réassurance active : assurance-maladie			
proche du marché	Assurance directe : autres affaires			
•	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles	87,2		86
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles	17,0		18
	Créances nées d'opérations d'assurance Autres créances	14,6 54,9		10
	Autres actifs	54,9		36
	Capital non encore libéré			
	Comptes de régularisation	14,0		13
	Total des autres actifs	465,0		407
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	3 681,2		3 785
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements	1 539.6		1 479
	Assurance directe : assurance sur la vie	1 333,0		1473
	(hors assvie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie			
	(hors assvie liée à des participations)			
BEL*: Valeur estimative la	Assurance directe : assurance dommages	1 539,6		1 479
meilleure possible des	Assurance directe : assurance-maladie			
engagements d'assurance	Réassurance active : assurance dommages			
(y compris assvie liée à	Réassurance active : assurance-maladie			
des participations)	Assurance directe : autres affaires Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de			
	l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Provisions non techniques	3,1		
	Dettes liées à des instruments de taux	0,0		
	Dettes sur instruments financiers dérivés	9,4		18
Valeur proche du march	Dépôts résultant de la réassurance cédée Dettes nées d'opérations d'assurance	8,2		325
	pettes nees a operations a assurance	326,5	+	32: 5(
	Autres passifs	12.5		30
	Autres passifs Comptes de régularisation	42,5 20.1		21
	Comptes de régularisation	42,5 20,1		2
des autres engagements Somme BEL plus valeur proche du marché des	Comptes de régularisation Dettes subordonnées Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	20,1		1 919
des autres engagements Somme BEL plus valeur proche du marché des	Comptes de régularisation Dettes subordonnées Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	20,1		

^{*}BEL: Best Estimate of Liabilities